

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins lors de sa séance numéro 2024/23 du 8 juillet 2024 a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2024/23a1	Alzingen, rue de Syren – déménagement le 10.07.2024
2024/23a2	Fentange, rue de Bettembourg – travaux de terrassement du 08.07.2024 au 29.07.2024
2024/23a3	Fentange, rue Ceinture Beau-Site – travaux d’infrastructure du 08.07.2024 au 12.07.2024
2024/23a4	Fentange, rue de Gasperich CR231 – sécurisation de l’accès au dépôt de chantier du 08.07.2024 au 06.09.2024
2024/23a5	Fentange, rue de Bettembourg – travaux de raccordement du 15.07.2024 au 24.07.2024
2024/23a6	Alzingen, rue Kitty Deville – travaux d’installation de panneaux photovoltaïques du 22.07.2024 au 23.07.2024
2024/23a7	Itzig, Sandweiler-Gare – travaux d’infrastructure du 11.07.2024 au 15.07.2024
2024/23a8	Alzingen, rue Josy Haendel – travaux d’infrastructure du 08.07.2024 au 12.07.2024
2024/23a9	Itzig, rue de Contern – travaux de livraison de terre du 15.07.2024 au 19.07.2024

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 8 juillet 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

